



# Assemblée Générale Association Accueil Azun

## Compte rendu d'activités de l'année 2021(\*10 mois)

Nous avons structuré le compte rendu des activités de notre association en 4 chapitres et une conclusion:

1. Accueil et accompagnement (Familles, hébergement d'urgence et Jeunes),
2. OSTAL (notre hébergement),
3. Communication-sensibilisation.
4. Point sur nos outils de financement.
5. Conclusion

## 1 - Accueil et Accompagnement.

### 1.1 Familles : deux familles sont concernées.

Famille S, trois enfants, 17 ans, 15 ans, 10 ans. Famille sortie du CADA (Centre d'Accueil des Demandeurs d'Asile) de Lourdes. Arrivée en France depuis trois ans. Installée à Lourdes, dans un appartement dont les propriétaires sont solidaires de notre cause. Loyer 300 euros pour un espace de 120 mètres carrés.

La famille est en autonomie, cependant un accompagnement régulier est nécessaire pour assumer le suivi administratif (assurances, retards des aides ASE (Aide Sociale à l'Enfance) et leurs conséquences sur le paiement retardé de loyers ou de factures gaz/électricité...), la gestion des pannes matérielles, avec intervention de professionnels (gazinière, chaudière, fuite d'eau...).

Monsieur S est bénévole au secours populaire de Lourdes.

Dans un an, le fils aîné sera majeur et pourra faire sa demande de titre de séjour. (à suivre)

Famille A, deux enfants, 4 ans, 1 an et demi. Arrivée en France depuis quatre ans et neuf mois. Déboutés de leur demande d'asile par l'OFPRA (Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides) le 31 juillet 2019 avec confirmation de la CNDA (Cour Nationale du Droit d'Asile) le 11 octobre 2019. Une OQTF (Obligation de Quitter le Territoire Français) a été prononcée le 2 juin 2020.

La famille, logée gracieusement chez un couple d'adhérents à l'association pendant un an et demi, a aménagé depuis le 1er juillet 2021, dans notre logement l'OSTAL. Le loyer a été fixé à 180 € plus 120€ de provision pour charges. Le dépassement éventuel de consommation restera à la charge de la famille A.

Monsieur A a réalisé de nombreux travaux complémentaires. Du coup, le premier loyer n'a été sollicité qu'à partir de septembre.

La famille autonome et tout à fait insérée sur le Val d'Azun.

Avec le soutien de l'avocate Elodie BEDOURET et forte d'une promesse d'embauche, la famille a demandé, en mars 2021, au tribunal administratif de Pau, l'annulation de son OQTF et une autorisation provisoire de séjour avec droit au travail. Après sept mois d'attente, le tribunal prononce son refus, le 1er octobre.

La famille et son avocate, ne renoncent pas. Une nouvelle stratégie est mise en place avec la participation des employeurs de l'entreprise DECO 2000. Le 18 octobre, ces derniers ont envoyé un courrier électronique à l'attention de madame LATOUR du service des titres de séjours de la préfecture, faisant part de leur difficulté à recruter et leur souhait d'embaucher monsieur A.

A ce jour, nous attendons la réaction de la préfecture.

Une troisième famille arrivée récemment dans la vallée est accompagnée à ce jour par une famille bénévole qui s'est rapprochée de l'association pour envisager une collaboration.

## 1.2 Hébergement d'urgence :

Le réseau d'hébergeurs de notre association œuvre dans les cas d'urgence et ceux qui nécessitent un accueil plus durable.

Une douzaine de personnes se sont positionnés pour répondre à des besoins urgents et / ou à moyen terme et accueille à ce jour 4 personnes sans domicile.

Un échange durant notre assemblée générale doit nous permettre de mieux cerner les contours de ce réseau, le nombre d'accueillants, son fonctionnement et de discuter de ses possibles évolutions.

## 1.3 Jeunes.

### Rappel :

La commission Jeunes s'est constituée pour défendre le droit à une vie digne et le droit à la scolarité pour les MNA (mineurs non accompagnés) non-reconnus mineurs à leur arrivée en France, il y a de cela quatre ans. Une quinzaine de jeunes a bénéficié d'une inscription scolaire, en 2018-2019, grâce à l'engagement de RESF, de La Cimade, des profs des lycées, des bénévoles de la commission Jeunes. Tous ont été logés en appartements collectifs dans le cadre de l'hébergement d'urgence sur des logements sociaux à Tarbes ou Lourdes "gérés" par l'Etat via le 115. Les bénévoles ont assuré l'approvisionnement des colis du secours populaire et des restos du cœur.

Au sein de la commission Jeunes nous nous sommes organisés

- Pour communiquer : framaistes et réunions régulières avec les jeunes (y compris pendant le confinement. Depuis le début de la prise en charge des jeunes, une dizaine de rencontres festives ont eu lieu.
- Pour faire bouger les positions du préfet : en lien avec RESF 65, la Cimade, et avec l'appui des élus et des entreprises.
- Pour soutenir financièrement les jeunes : un budget dédié aux jeunes pour les titres de séjour, les passeports, etc... avec contribution de la Cimade et de RESF.
- Pour soutenir juridiquement les dossiers : relation étroite avec la Cimade (un référent par jeune) et les avocats.
- Pour accompagner chaque jeune : référents scolaires, administratifs, (logement, transport sécu...)
- Pour accueillir sur les temps de loisirs (week-end, vacances, festivals, ateliers d'écriture) ou en hébergement d'urgence.

### Evolution des situations des jeunes

Depuis fin 2020, la situation des jeunes accompagnés a évolué

- tous sont majeurs
- certains sont scolarisés en lycée professionnels, d'autres sont en apprentissage, d'autres en emploi, d'autres sont en attente
- d'autres sont parents
- certains ont leur propre appartement

On peut noter que l'Association « La Madeleine » de Lourdes loge au titre du 115 les jeunes accompagnés par notre association. La Madeleine agit dans le cadre strict de sa délégation mais est un partenaire actif qui aide, étudie et propose des éléments de solution à chaque situation.

Tous ces changements ont multiplié les démarches administratives et médico-sociales dans des contextes nouveaux pour les référents (en plus des difficultés liées au COVID).

Les jeunes accompagnés depuis quatre ans sont autonomes et ont des activités par eux-mêmes, ce qui est positif et encourageant. Ils sont toujours présents aux réunions et en lien étroit non seulement avec la personne "référente scolaire solidaire" mais avec toutes les personnes de la commission Jeunes. Entre autres, plusieurs jeunes font partie de clubs sportifs, certains continuent de participer à l'atelier d'écriture (des livrets de leurs textes ont été édités), un jeune est en train de passer son permis de conduire...

#### Notre action :

L'année 2021 a été marquée par la mobilisation extraordinaire réussie par le Réseau Éducation Sans Frontière, pour faire face aux décisions d'OQTF et d'interdiction de travail, prises par le préfet des Hautes Pyrénées à l'encontre des jeunes devenus majeurs en ce début d'année.

Ont été mobilisés, sur la cause commune de la réussite de l'insertion des jeunes, les syndicats des enseignants, onze responsables d'entreprises, les maires et le président de la communauté des communes des Pyrénées et des Vallées des Gaves, les trois parlementaires du 65.

Notre association a pris largement sa part dans cette démarche mobilisatrice : Nous sommes représentés aux diverses rencontres stratégiques de RESF ; Nous avons mobilisé les entreprises d'accueil des jeunes (stages ou apprentissage), la CAPEB et de la FFB, réussissant à agréger onze employeurs autour de la problématique de l'accès au droit au travail par la signature d'un courrier au préfet ; Les membres du Conseil d'administration de 3A et quelques bénévoles, sont intervenus auprès des élus locaux pour qu'ils joignent leur signature à une lettre ouverte . (+ de 120 signatures de tout un panel de citoyens solidaires de nos actions).

Cinq manifestations se sont tenues devant la préfecture, rassemblant en moyenne deux cent personnes, dont une belle représentation de 3A. A noter qu'à l'occasion de ces manifestations, s'est tenu le samedi 5 juin, le parrainage républicain de 14 jeunes par 14 élus des villes et villages du département (maires et conseillers municipaux) devant un large public.

Nous avons également participé à la Journée Internationale des Droits de l'Enfant avec la mise en scène d'une classe d'Education Citoyenne expliquant les droits fondamentaux des enfants et un atelier de dessin libre où chacun pouvait exprimer ce qu'évoque pour lui le droit des enfants.

Si nous avons constaté des avancées importantes avec l'octroi d'APS jusque fin de scolarité ou d'apprentissage, force est de constater tout dernièrement (voir compte rendu de la délégation en préfecture du 10 novembre) que bon nombre d'entre elles sont déjà remises en cause. En effet deux nouvelles OQTF ont été prononcées. Aujourd'hui il est encore nécessaire de lutter, pour obtenir des autorisations de séjour avec droit au travail permettant des conditions d'accueil et d'existence dignes.

Ainsi, le mercredi 13 octobre, s'est tenu un nouveau rassemblement devant la préfecture à l'appel de RESF. Le préfet a d'abord refusé de recevoir notre délégation, puis il a fini par recevoir nos représentants. Il refuse à l'avenir les discussions sous pression de manifestants, il admet son manque de moyen et de personnel pour assurer correctement le fonctionnement de son service "titres de séjour". En conséquence, pour ne plus alourdir la tâche de celui-ci, il demande que, ne soit plus discuté ses décisions à l'encontre des jeunes, mais que nous sollicitons dorénavant la justice en cas de désaccord.

**Renforçons notre vigilance face à des situations extrêmement fragiles !**

## 2 - **l'Ostal** Etymologie occitane, "maison, logis" dérivé du substantif HOSPE "celui qui protège les étrangers")

Les travaux, menés par une équipe de membres de l'association, se sont terminés en fin d'année 2020 sous la conduite d'un bénévole qui a assuré la maîtrise d'œuvre. Les services de la préfecture ne nous ont pas interpellés pour y accueillir une famille de réfugiés, comme cela était convenu. Le besoin de logement de la famille A, nous a conduit naturellement à les y accueillir.

L'OSTAL a été inauguré le vendredi 9 juillet en présence d'une vingtaine de membres de 3A et de deux représentants de la commune d'Arrens Marsous. Une plaque a été déposée sur la façade (discrète) afin, à la fois, de rappeler le sens de cet hébergement et de remercier le maître d'œuvre bénévole.

De nouveaux travaux sont entrepris par une petite équipe, dont monsieur A, afin d'améliorer l'isolation du bâti et pour y installer un chauffage au bois.

## 3 - **Communication et sensibilisation à l'accueil de migrants.**

### 3.1 *Paroles d'Exils* s'est déroulé sur deux dates :

- **Le 13 juin dans le cadre du festival « Murmure du Monde » au Kairn.**

La rencontre-débat avec la chercheuse Camille Shmoll, fondatrice du GIEM\*, autrice de l'ouvrage « Les Damnées de la mer », et avec Raphaël Krafft, grand reporter, auteur de l'ouvrage « Les enfants de la Clarée », a été l'occasion de clarifier les représentations que nous pouvons avoir sur les migrants et sur les migrations. Les informations qu'ils nous ont apportées sont éclairées tant par la démarche scientifique de Camille que par la rigueur journalistique de Raphaël. Ce moment a permis de mieux combattre les idées reçues par des données objectives et fiables. Le contexte était particulièrement favorable à la présentation de notre association faite par notre président devant un public nombreux.

- **Le 19 juin « la Grande Déambulation Festive » à Argelès-Gazost.**

Une belle journée et une grande réussite pour une sensibilisation du public, à la fois grave et festive, et une déclaration d'importance de la part des élus de nos vallées :

### **"Notre territoire est une Terre d'Accueil"**

Le matin, plus de 250 participants ont parcouru les rues d'Argelès, guidés par l'excellent groupe de Reggae ENR, qui a relancé le caractère festif de la manifestation, après la gravité des moments de lecture\*\* de Mathilde et Damien (association Murmure du Monde).

Les élections régionales ont empêché le déroulement prévu initialement pour l'intervention des élus, mais le président de la communauté de communes, Noël Pereira et la maire d'Argelès, Gaëlle Vallin étaient présents sur le balcon de la mairie, pour soutenir la lecture par Françoise Pauly de la déclaration de « Territoire d'Accueil » pour notre Communauté de Communes, avec les maires de Luz, Laurent Grandsimon et de Cauterets, Jean Pierre Florence.

Un positionnement des élus symbolique qui ouvre des perspectives nouvelles pour nos actions futures.

Après un repas pris en commun, l'après-midi festif nous a permis d'assister et de participer à diverses animations :

- Exposition de photos de Aurélia Coulaty et Pierre Wetzel,
- Exposition du travail de recherche de Sarah Bachellerie,
- Chorale
- Lectures des productions personnelles et collectives de l'Atelier d'écriture mené dans le cadre des accompagnements de la commission Jeunes. Textes écrits et lus par 4 jeunes et leurs 4 accompagnants.
- Témoignage émouvant d'un jeune ...

- Permanence des associations partenaires

La réussite de cette journée est due à des partenaires très impliqués :

- La commune d'Argelès-Gazost qui a permis que la manifestation ait lieu et lui a apporté une assistance technique de qualité,
- I&I Mouvement qui a pris en charge la venue de l'Ensemble National de Reggae et a organisé le repas,
- Serge Louey qui a préparé le repas à prix coûtant,
- L'association Murmure du monde, qui par les voix de Mathilde et Damien, a fait vibrer le public d'émotion
- France Terre d'Asile, la Cimade et RESF qui ont documenté les participants autour d'une table ronde.
- Les bénévoles des différentes associations se sont mobilisés pour assurer la sécurité et l'animation de l'évènement.

### 3.2 Autres moments forts :

- Intervention auprès d'un groupe de jeunes lycéens d'Argelès préparant, sur le thème des migrations, un concours organisé par Radio-France.
- Échange avec la Cimade et l'association "maillage" le 17 mai à Tarbes.
- Présence de notre association lors de l'invitation de Pascal JOSSO, le 24 juillet à Ayros Arbouix. A cette occasion, Pascal a remercié, en présence des trois parlementaires du 65, tous les intervenants (dont notre association) ayant permis l'obtention des titres de séjour de nos amis L et V.
- Participation à deux entretiens radiophoniques, à l'invitation de Fréquence-Luz au mois de juin.
- Tenue d'un stand partagé avec RESF sur la Fête Huma 65, les 2 et 3 octobre.

A noter, un très bon article de six pages paru dans l'Huma Dimanche, début avril, décrivant avec photos à l'appui, les conditions de vie et les ressentis des jeunes.

L'article signé, Emilien URBACH, a été constitué des divers témoignages recueillis sur place auprès des jeunes, des représentants de RESF et auprès des membres de 3A.

## 4 - Point sur nos outils de financement

Notre trésorier, va présenter, statutairement, le bilan financier de l'année écoulée.

Cependant, nous faisons un point, dans ce compte rendu d'activité, des outils de financement de notre association :

- Adhésions :

Nombre d'adhérents à jour de leur cotisation : 85

- Financement participatif :

Dons mensualisés de petites sommes qui produisent annuellement 2800 € (42 donateurs)

- Vente de badges :

500 badges ont été offerts par l'entreprise qui les a fabriqués, 420 ont été vendus au prix minimum de 3€ (il en reste 80). Bénéfice net : 1800 euros

- Dons :

Depuis le 6 avril 2021, suite à un dossier soutenu par notre association, le directeur départemental des finances publiques a reconnu notre association d'intérêt général. En conséquence, tous les dons effectués, par des personnes imposables sur leurs revenus, sont déductibles des impôts à hauteur de 66%, soit deux tiers du don.

Nous avons mis en place une stratégie de dons ciblés qu'il conviendra d'affiner, d'explicitier et de promouvoir.

## **5 - En conclusion :**

Nous le savons bien, notre action ne cesse pas avec cette fin d'année. Des pistes de réflexion, d'adaptation de notre fonctionnement et de nos outils, de consolidation de nos actions, enrichies de vos propositions permettront d'ébaucher de nouvelles perspectives de travail pour notre association et son conseil d'administration renouvelé.